

# PLAN LOCAL D'URBANISME

## Révision générale n°2

PIÈCE N° 7.1

### AVIS DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIÉES - 2019

Vu pour être annexé à la délibération du conseil  
municipal en date du 20 février 2020

Le Maire

**Hervé BLANCHÉ**



Vu pour être annexé à la délibération approuvant  
la régularisation en date du 07 décembre 2022

Le Maire

**Hervé BLANCHÉ**

